



INTERVENTION RAPIDE AU SERVICE DE LA JUSTICE

NEW YORK 2007

RÉUNION DU GROUPE DE COORDINATION
SIÈGE DES NATIONS UNIES
LE JEUDI 29 NOVEMBRE 2007
NEW YORK

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

En application du Document final adopté lors de la Réunion sur l'intervention rapide au service de la justice (IRJ) du 28 novembre 2007, tenue au siège des Nations Unies à New York, le Secrétariat intérimaire de l'IRJ et No Peace Without Justice (NPWJ) ont convoqué la première réunion des membres du Groupe de coordination qui étaient présents à New York, laquelle s'est tenue le jeudi 29 novembre 2007 à 10 h.

Le Groupe de coordination avait été constitué la veille sur une base de volontariat. Il est constitué des représentants du Canada, de la Colombie, de la Communauté européenne, de la Finlande, de la Sierra Leone, de la Suède et d'un certain nombre d'ONG partenaires et spécialistes du domaine, notamment le Al-Kawakibi Democracy Transition Centre, l'Association marocaine des droits humains, la Entishar Charity Society, le Humanitarian Law Centre, l'Institute for International Criminal Investigations, la International Society for Traumatic Stress Studies, Justice sans frontières et No Peace Without Justice¹. Il est convenu lors de cette réunion que le Canada informera tous les participants à l'IRJ de la création du Groupe de coordination et du fait qu'il est toujours possible d'y participer, au moyen d'une notification au Secrétariat intérimaire de l'IRJ.

La nomination d'un président de réunion est ouverte. La Finlande désigne le Canada, qui accepte ce rôle et l'assume pour la suite de la réunion.

Le Groupe de coordination s'était vu confier le mandat suivant : élaborer une stratégie de rayonnement; poursuivre l'examen des documents adoptés le 28 novembre 2007 par le Groupe des politiques, en vue de propositions pour l'élaboration de Lignes directrices plus détaillées en matière de coopération et de déploiement; travailler à l'établissement de critères communs pour l'élaboration de listes d'experts et s'adresser aux établissements de formation et aux utilisateurs finaux éventuels en ce qui concerne un schéma de formation, avec l'aide du Secrétariat intérimaire de l'IRJ; recourir aux compétences d'interlocuteurs spécialisés en mesure de contribuer à l'élaboration d'un schéma de formation et de procédures opérationnelles normalisées; dresser la liste des organisations qui pourraient assumer le rôle de Secrétariat permanent de l'IRJ et préparer le mandat de ce dernier; et concevoir le plan de déploiement d'un projet pilote.

Une fois établies, ces tâches sont confiées aux États et aux acteurs non gouvernementaux qui sont présents à la réunion et qui acceptent de les assumer.

Les participants décident ensuite que la stratégie de rayonnement devrait viser à mieux

¹ Certains participants indiquent contribuer à ces travaux *ad referendum*.

faire connaître les mécanismes de l'IRJ chez les bénéficiaires éventuels et au sein de la communauté internationale, et à faire en sorte que la composition du Groupe des politiques et du Groupe de coordination soit aussi inclusive et variée que possible. Dans cette perspective, une série de documents d'information de base ou « trousse d'information » seront préparés dans plusieurs langues, au départ en anglais, en espagnol, en français et en arabe. Le Secrétariat intérimaire de l'IRJ se voit confier la tâche de compiler un document de « points de discussion » de trois à quatre pages que les participants et les partenaires de l'IRJ pourront utiliser lorsqu'ils se réuniront avec d'autres organisations et États. Ce document devra être prêt avant la fin décembre 2007. Le Canada accepte d'assumer les coûts de traduction, et l'organisme libanais Justice sans frontière propose également son aide pour la traduction des documents de l'anglais vers l'arabe. De plus, le Secrétariat préparera une lettre que le Canada enverra au nom du Groupe de coordination à certains officiels de l'ONU pour les informer sur l'IRJ et ainsi faire en sorte que l'information soit diffusée le plus largement possible dans tous les organismes onusiens concernés, et pour leur demander de désigner des points centraux afin de faciliter l'échange d'informations concernant l'IRJ.

Les participants se penchent ensuite sur la question des listes d'experts et celle de la formation. L'Institute for International Criminal Investigations accepte de préparer l'ébauche d'un document d'information sur ces questions. Il va collaborer pour cela avec la Commission européenne, la Folke Bernadotte Academy et la International Society for Traumatic Stress Studies, qui ont toutes une vaste expérience en matière de listes d'experts et de formation, avec l'aide du Secrétariat intérimaire de l'IRJ. Une fois prête, la première version du document sera transmise à divers organismes susceptibles de faire appel aux mécanismes de l'IRJ, avec invitation à se prononcer sur les listes d'experts et la formation. Cette version initiale sera ensuite communiquée au Groupe des politiques pour examen.

Le Canada, No Peace Without Justice et le Secrétariat intérimaire de l'IRJ conviennent de préparer ensemble le mandat d'un éventuel Secrétariat permanent. L'ébauche de ce mandat sera remise aux membres du Groupe des politiques et, une fois approuvée, aux organismes qui pourraient être intéressés, dans le but de solliciter d'eux des propositions quant aux personnes pouvant le mieux convenir au Secrétariat de l'IRJ. Ces personnes seront sélectionnées par le Groupe des politiques. L'ébauche de mandat sera préparée avant la fin février 2008, de manière qu'on puisse la transmettre aux membres du Groupe des politiques, recueillir leurs commentaires et finaliser le document avant la fin mars 2008. Il est également décidé que le Canada et No Peace Without Justice, en sa qualité de Secrétariat intérimaire de l'IRJ, vont préparer le mandat du Groupe de coordination, qui sera transmis à ses membres avant de faire l'objet d'une diffusion plus large auprès du Groupe des politiques.

Un délai est en outre fixé pour la préparation du projet de mission pilote d'IRJ, une tâche que la Suède a accepté de prendre en charge. Ce document devra être prêt pour diffusion au printemps 2008.

Le document final est examiné, en regard des propositions, commentaires et suggestions formulés par les participants à la fin de la Réunion sur l'intervention rapide au service de la justice du 28 novembre 2007. Le document sera transmis par courriel aux membres du Groupe des politiques, qui l'examineront une dernière fois et s'assureront que toutes les propositions et suggestions y ont bien été intégrées². Un compte rendu de la réunion du Groupe de coordination sera également préparé et transmis aux membres de ce Groupe. Une fois prêts, les deux documents seront remis aux membres du Groupe des politiques en français et en anglais.

² L'ébauche du document final a en réalité été transmise par le Secrétariat intérimaire de l'IRJ le 1^{er} décembre 2007.

Le Groupe de coordination se réunira de nouveau en 2008, à une date qu'il incombera au Secrétariat intérimaire de l'IRJ de proposer, le mois d'avril convenant a priori. L'endroit n'a pas encore été choisi, et fera l'objet de discussions par courriel au cours des semaines à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h.